



Retenue sur mon solde de tous compte

Par **P'tit dav062**, le **12/10/2019** à **11:25**

Bonjour voilà j ai eu une retenue de 918 euro sur mon solde de tous compte par mon ex employeur pour la facture de location d un camion de la société alors que était convenue que je l emprunte pour effectuer mon déménagement du nord de la France vers la Bourgogne sur la fiche de paie il as en plus indiquer que cette somme était un acompte je voulais savoir si il est dans c est droit

Par **morobar**, le **12/10/2019** à **12:02**

Bonjour,

Pour retenir cette somme il faut qu'il emette une facture à votre nom, de sorte de rendre la dette liquide et exigible et d'opérer une compensation.

[quote]

alors que était convenue que je l emprunte pour effectuer mon déménagement du nord de la France vers la Bourgogne[/quote]

Convenu certes, mais pas gratuitement peut-être surtout si vous quittez l'entreprise ce qui dispense l'employeur de vous faire un quelconque cadeau.

[quote]

en plus indiquer que cette somme était un acompte[/quote]

Ce n'est pas grave, c'est simplement parceque son logiciel de paie ne propose qu'un item

pour une avance au personnel, l'acompte.

SI vous avez signé le solde de tout compte, vous disposez de 6 mois pour le contester.

Ici il s'agit de prouver la gratuité du service rendu.